



Pays
de la **Serre**
Communauté de Communes

Accompagnement

Lecture



Créativité

Motricité



InfoRPE du Pays de la Serre

Avril - Mai - Juin 2025

Musique



Activité
d'éveil



santé
famille
retraite
services



La politique petite enfance est au coeur du projet territorial de la Communauté de communes pour proposer un service public de qualité et conforme aux attentes des familles, c'est pourquoi le Pays de la Serre se mobilise avec le Relais Petite Enfance et deux micro-crèches.

Le RPE c'est quoi ?

Un lieu **gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement** pour les assistant(e)s maternel(le)s, les parents et les enfants. Au sein du RPE, vous trouverez des informations sur :

- Les différents modes d'accueil et la liste des assistantes maternelles du territoire,
- L'embauche, les contrats de travail, les rémunérations ...

Le RPE pourra également :

- Accompagner les parents dans leur rôle d'employeur et les informer sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre.
- Vous orienter vers des interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques.

Le RPE c'est aussi **un lieu d'échange et de rencontre** grâce à des temps collectifs et des activités d'éveils dans les communes du territoire.

Les activités du RPE

À destination des enfants âgés de 6 mois à 4 ans, venez participer aux activités proposées par le RPE : activités d'éveils, de motricité fine, découverte des livres, comptines ...

Les enfants seront accompagnés d'un adulte : assistant(e) maternel(le) et/ou parent

Les animations sont gratuites et ouvertes à tous.

Vos rendez-vous d'animation de 9h30 à 11h30 à :

 Crécy-sur-Serre : Salle La Grange

 Marle : Ludothèque
Rue Saint Exupéry

 Couvron-et-Aumencourt : Salle Petite Enfance
2, Rue James Smales

 Nouvion-et-Catillon : Annexe de la
mairie
14 Rue des Petits Pavés



Pour plus d'informations concernant
les activités ou le service du RPE,
contactez **Camille COMPERE** (coordonnées au dos)



N'hésitez pas à confirmer votre présence en amont des animations.



Planning des activités

Avril - Mai - Juin 2025



Crécy-sur-Serre

Couvron et
Aumencourt

Nouvion et
Catillon

Marle

Mardi 08 Avril

Jeudi 10 Avril

Mardi 22 Avril

Jeudi 24 Avril

Avril

Eveil musical



"Ecoute ..."



Mardi 13 Mai

Jeudi 15 Mai

Mardi 20 Mai

Jeudi 22 Mai

Mai

Motricité



"Les couleurs"



Mardi 17 Juin

Jeudi 19 Juin

Mardi 24 Juin

Jeudi 26 juin

Juin



"Petit air de la mer"



Spectacle de printemps

"Habille-toi Zoé" présenté par la compagnie Fabulouse

Ce matin, Maman est très pressée... Elle doit partir au travail ! « Vite Zoé ! Habille-toi ! » En entrant dans le placard, Zoé n'en croit pas ses yeux : Des chaussettes qui n'en font qu'à leurs pieds, des trous magiques dans les tricots, des robes aux couleurs capricieuses, des pantalons ensorcelés et des chaussures qui restent introuvables ! Une comédie au tambour battant...d'une machine à laver pas comme les autres !

Jeudi 12 Juin à 10h
Salle Simone Signoret de Marle

Vendredi 13 Juin à 10h
Salle des fêtes de Crécy-sur-Serre

À partir de 6 mois. Entrée gratuite. Durée : 35 minutes (arrivé 10-15 minutes avant)
Inscription obligatoire par mail à l'adresse rpe@paysdelaserre.fr

Informations

IMPORTANT - Attestation d'honorabilité pour les Assistantes Maternelles

La réforme de l'obligation d'attestation d'honorabilité mise en place par notre gouvernement est déployée dans l'Aisne à partir du 31 mars.

TOUS les assistants maternels intervenant dans l'accueil du jeune enfant doivent présenter une attestation d'honorabilité lors du dépôt d'une demande d'agrément ou de son renouvellement auprès du conseil départemental.

L'attestation d'honorabilité est un document qui garantit qu'il n'y a pas de condamnation qui vous empêche d'intervenir auprès de mineurs

Qui est concerné ?

- ☛ Les assistants maternels et les assistants familiaux ☛ Les personnes mineures âgées de 13 à 18 ans vivant à votre domicile (ex : vos enfants), qui doivent être mentionnées dans votre attestation d'honorabilité, à l'exception des mineurs accueillis dans le cadre d'une mesure de l'aide sociale à l'enfance.
- ☛ Les personnes majeures vivant à votre domicile (exemple : conjoint), qui doivent faire une demande d'attestation distincte à annexer au dossier d'agrément

La demande d'attestation d'honorabilité se fait en ligne, vous la recevez environ 15 jours après avoir fait votre demande.

Elle est gratuite et valable 6 mois à compter de la date de délivrance

L'attestation d'honorabilité doit être annexée à votre dossier de demande ou de renouvellement d'agrément auprès du conseil départemental (elle n'est pas à fournir aux parents employeurs).

Que s'est il passé ces derniers mois au RPE :



Parcours de motricité



Yoga bébé



Voir la vie en rose



Contact

Relais Petite Enfance

Camille Compère - Animatrice

1 rue des Telliers

02270 Crécy-sur-Serre

Mail : rpe@paysdelaserre.fr

Port : 06.86.23.01.05

Tel : 03.23.80.77.22

Horaires d'ouverture

Mardi : 08h00 à 12h30 - 13h30 à 17h00

Mercredi : **Disponible par téléphone ou sur RDV** :

08h00 à 12h30 - 13h30 à 17h00

Jedi :

08h00 à 12h30 - 13h30 à 17h00